

## La MRC d'Antoine-Labelle réalisera une étude d'avant-projet quant au rétablissement du lien au km 198 du P'tit Train du Nord

---

Mont-Laurier, le 16 juillet 2019 – **La MRC d'Antoine-Labelle poursuit ses démarches afin de tenter de rétablir le lien au km 198 sur le P'tit Train du Nord. Pour ce faire, un appel de services professionnels sera lancé prochainement, dans le but de mandater une firme qui réalisera l'étude d'avant-projet pour la construction d'une passerelle.**

C'est en 2010 que le ministère des Transports du Québec (MTQ) a fermé l'accès au pont au-dessus du ruisseau Villemaire décrétant la structure originale leur appartenant non sécuritaire par son état avancé de détérioration. La fermeture de la structure de bois entraîne dès lors un détour via la rue Lalemant pour les usagers de la piste cyclable et un autre contournement pour les motoneigistes.

Devant des problématiques engendrées par ce contournement, le bris du lien direct pour accéder au site de l'ancienne gare ferroviaire, des difficultés d'accessibilité majeures pour la population vieillissante et les jeunes familles, en plus d'une défaillance pour la sécurité des usagers due à la cohabitation d'un tronçon avec les véhicules, la MRCAL déposait, au printemps 2018, une étude de faisabilité dans le but de définir les scénarios possibles visant le rétablissement du tracé original. Ceux-ci ont suggéré la construction d'une passerelle dans le même axe, la construction d'une passerelle abaissée et positionnée dans un axe en aval ou la construction d'une nouvelle structure à portée réduite sur un nouveau tracé.

Selon l'analyse comparative des trois scénarios, la MRCAL a opté pour la construction d'une passerelle abaissée de portée de 50 mètres dans l'axe avale de l'ouvrage existant. Cette option s'avère idéale pour la mise en valeur patrimoniale du pont original et pour les démarches moins complexes engendrées par la réalisation des travaux. Ainsi, l'appel de services professionnels pour l'étude d'avant-projet permettra de comparer les différentes variantes au projet de construction pour obtenir une solution optimisée. Pour y parvenir, plusieurs critères seront évalués, dont les enjeux environnementaux, géotechniques et économiques. Cet avant-projet comprendra entre autres une estimation de coût et un plan d'ensemble. Des études complémentaires seront également réalisées, telles qu'une étude environnementale et géotechnique.

Considérant l'achalandage estimé à plus d'un million d'utilisateurs et les retombées économiques évaluées à plusieurs millions de dollars annuellement, cette infrastructure est d'autant plus importante pour le maintien de la vitalité du territoire et les saines habitudes de vie des citoyens et touristes. Ainsi, les principaux objectifs du projet visent à rehausser le pouvoir d'attractivité et la fierté des citoyens quant au

P'tit Train du Nord, encourager l'occupation dynamique du territoire, optimiser la mobilité des individus, tout en respectant, au fil de l'évolution du projet, la valeur patrimoniale, l'importance historique et la qualité du paysage à l'endroit du pont original du km 198.

Afin de réaliser cette étude d'avant-projet, la MRCAL a déposé des demandes d'aide financière à Sentier transcanadien et au FARR. Étant sensible aux différents enjeux soulignés, la MRCAL tente alors de maintenir ce dossier actif afin de le faire cheminer lorsque le ministère sera fin prêt.

– 30 –

Source : Billie Piché  
Coordonnatrice aux communications  
819-623-3485 poste 123  
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca